VERMEC Plus

IVERMECTINE ... 1% CLORSULON...10%

> INDICATIONS:

Chez les bovins : affections à parasites sensibles à l'ivermectine et au clorsulon.

- Traitement curatif des strongyloses gastro-intestinales, de l'ascaridiose, des strongyloses pulmonaires, de l'hypodermose, des gales sarcoptiques et psoroptique, des phtyrioses, de la fasciolose, de la parafilariose et de la thélaziose.
- Ascaridiose: Toxocara vitulorum (adultes)
- Strongyloses pulmonaires : Dictyocaulus viviparus (adultes,larves en hypobiose et larvesL4).
- Hypodermose (tous stades larvaires): Hypoderma bovis, Hypoderma lineatum.
- Gales: Psoroptes ovis, Sarcoptes scabier var.bovis.
- Phtyrioses: Haematopinus eurytemus, Linognathus vituli, Solenopotes capillatus.
- Fasciola : Fasciola hepatica (adultes et immatures de plus de 8 semaines).
- Parafilariose : Parafilaria bovicola (adultes).
- Thélaziose : Thelazia sp. (Adultes)
- Aide au contrôle des infestations à : Damalinia bovis, chorioptes bovis.

> ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Bovins : Administration exclusive par voie sous cutanée, dans un pli de peau, en avant ou en arrière de l'épaule.

La dose conseillée est de 0,2 mg d'ivermectine et 2 mg de clorsulon /Kg de poids corporel, soit 1 ml de VERMEC Plus /50 Kg de poids corporel en administration unique.

> TEMPS D'ATTENTE :

Viandes et abats: 66 j

Lait: interdit chez les vaches laitières en lactation et les femelles moins de 28 jours avant le vêlage.

> PRÉSENTATIONS :

Flacons de 50 -100 ml

> DURÉE DE CONSERVATION :



